

ARRETE N° 2019 - 074 du

26 FEV. 2019

La présidente de l'université Paris Diderot – Paris 7,

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.952-6-1 ;  
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences ;  
Vu les délibérations du conseil académique en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et aux professeurs (séance du 30 janvier 2019) ;

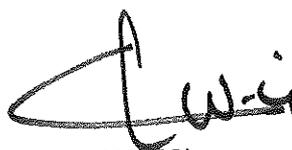
**ARRETE :**

**Article 1 :** Le comité de sélection créé en vue de pourvoir l'emploi n° 4423 (profil : Géosciences fondamentales et appliquées) est constitué des membres suivants :

Qualité	Civilité	Prénom	NOM	Etablissement	Président (P) - Vice-président (VP)
Interne, rang A	Mme	Cécile	FERRARI	Université Paris Diderot	
Externe, rang A	Mme	Anne	LE FRIANT	IPGP	P
Externe, rang A	M.	Alexandre	FOURNIER	IPGP	VP
Externe, rang A	Mme	Marie	BOYER	IPGP	
Externe, rang A	Mme	Maud	BOYET	U. Clermont Ferrand	
Externe, rang A	Mme	Janne	BLICHERT- TOFT	ENS Lyon	
Externe, rang A	M.	Nicolas	COLTICE	ENS Paris	
Externe, rang A	M.	Luis	RIVERA	IPGP Strasbourg	
Externe, rang A	M.	Jean- François	RITZ	U. Montpellier	
Externe, rang A	M.	Michael	LE BARS	U. Aix-Marseille	

**Article 2 :** En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

**Article 3 :** La directrice générale des services de l'université est chargée de l'exécution du présent arrêté.



Christine CLERICI